

## J05 Avis de Marché Secteurs spéciaux appel d'offre standard Dir25

Département(s) de publication : 25  
Annonce No 19-86223

I. II. III. IV. VI.

### AVIS DE MARCHÉ - SECTEURS SPÉCIAUX

Directive 2014/25/UE

#### SECTION I : ENTITÉ ADJUDICATRICE

##### I.1) NOM ET ADRESSES

CA du Grand Besançon, 4, rue Gabriel Plançon, 25043, BESANCON, F,  
Téléphone : (+33) 3 81 87 88 89,  
Courriel : [agglomeration@grandbesancon.fr](mailto:agglomeration@grandbesancon.fr),  
Code NUTS : FRC21

##### Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.grandbesancon.fr>  
Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

##### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

##### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

##### Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

##### Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

##### I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Eau

#### SECTION II : OBJET

##### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) **Intitulé** : Valorisation agricole des boues des stations d'épuration inférieures à 20 000  
Equivalent Habitants de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon  
Numéro de référence :

##### II.1.2) **Code CPV principal** :

Descripteur principal : 90513700

Descripteur supplémentaire :

##### II.1.3) **Type de marché**

##### Services

II.1.4) **Description succincte** : La CAGB est maître d'ouvrage de toutes les stations d'épuration présente sur son territoire. Cela comporte 20 boues activées, 2 disques biologiques, 7 filtres plantés de roseaux, 9 lagunes, 2 décanteurs et 2 lits bactériens.

La CAGB doit assurer l'évacuation des boues de l'ensemble des stations sauf de 4 stations d'épuration de type boues activées qui sont gérées en DSP.

L'objectif est de valoriser les boues en agriculture de 80 % à 100 % en épandage direct selon des plans d'épandage en vigueur ou à élaborer et moins de 20 % en compostage.

Le présent marché a pour objet l'évacuation des boues en valorisation agricole.

Il se décompose en 2 lots :

- Lot 1 : boues liquides

- Lot 2 : boues de lagune et filtres plantés de roseaux

Ces différents lots assurent la valorisation des différents types des stations d'épuration depuis l'élaboration de plan d'épandage s'il n'existe pas à l'élimination des boues via un plan d'épandage ou une filière de compostage.

##### II.1.5) **Valeur totale estimée** :

Valeur hors TVA : 869 000 euros

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Station d'épuration (exploitation)

**II.2) DESCRIPTION**

**II.2.1) Intitulé :** Boues liquides

Lot n° : 1

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 90513700

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 90513800

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 90513900

Descripteur supplémentaire :

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution :

**II.2.4) Description des prestations :** Valorisation agricole des boues liquides

Valeur estimée pour le lot 1 : 497 500 euros HT sur 6 ans

**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : euros

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 5, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 6 ans.

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

**II.2.11) Information sur les options**

Options : oui

Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

L'entité adjudicatrice informe les candidats que des clauses de réexamen ont été introduites dans le présent marché.

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

**II.2.14) Informations complémentaires :** Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire qui fixe toutes les conditions d'exécution des prestations, il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par l'entité adjudicatrice.

Mots descripteurs : Station d'épuration (exploitation)

**II.2) DESCRIPTION**

**II.2.1) Intitulé :** Boues lagunes et filtres plantés de roseaux

Lot n° : 2

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 90513700  
Descripteur supplémentaire :  
Code CPV principal : 90513800  
Descripteur supplémentaire :  
Code CPV principal : 90513900  
Descripteur supplémentaire :

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRC21  
Lieu principal d'exécution :

**II.2.4) Description des prestations :** Valorisation agricole des boues issues des lagunes et des filtres plantés de roseaux  
Valeur estimée pour le lot 2 : 372 000 euros HT sur 6 ans

**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : euros

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12  
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction  
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 5, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 6 ans.

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

**II.2.11) Information sur les options**

Options : oui  
Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.  
L'entité adjudicatrice informe les candidats que des clauses de réexamen ont été introduites dans le présent marché.

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non  
Identification du projet :

**II.2.14) Informations complémentaires :** Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires (3 maximum sous réserve d'un nombre suffisant d'offres) qui définit les termes régissant les marchés subséquents passés sur son fondement.

Mots descripteurs : Station d'épuration (exploitation)

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;

- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail;

### III.1.2) **Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

### III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat;

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

### III.1.4) **Règles et critères objectifs de participation**

Liste et brève description des règles et critères :

### III.1.5) **Informations sur les marchés réservés :**

### III.1.6) **Cautionnement et garanties exigés :**

Aucune clause de garantie financière prévue. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.

### III.1.7) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Prestations réglées par des prix forfaitaires et prix unitaires Prix révisibles annuellement. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.  
Modalités de financement des prestations : Financement par ressources propres

### III.1.8) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre.

## III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

### III.2.1) **Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

### III.2.2) **Conditions particulières d'exécution :**

Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat.

### III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

### III.2.4) **Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

## **SECTION IV : PROCÉDURE**

### IV.1) **DESCRIPTION**

#### IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure ouverte

#### IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre  
Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant huit ans :

**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

**IV.1.6) Enchère électronique :**

**IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

**IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

**IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

5 juillet 2019 - 12:00

**IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date :

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :**

Français

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

**IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres**

Date : 5 juillet 2019 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

**VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

A noter un rectificatif section IV : PROCEDURE, article Iv.1.3 information sur l'accord-cadre

Le lot 1 du présent marché sera attribué à un seul opérateur économique.

Le lot 2 sera attribué à un maximum de 3 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres).

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur.

Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation.

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Le candidat produira séparément :

- un dossier Candidature

- un dossier Offre

Chacun des dossiers contiendra UNIQUEMENT les pièces demandées dans le règlement de consultation répertoriées comme suit : un document = un fichier Le nom des fichiers ne devra pas excéder 15 caractères

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier Cedex 3, 25044, BESANCON, F,  
Téléphone : (+33) 3 81 82 60 00,  
Courriel : [greffe.ta-besancon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-besancon@juradm.fr),  
Fax : (+33) 3 81 82 60 01,  
Adresse internet : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

Tribunal Administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier, 25044, BESANCON CEDEX, F

**VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

- référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du C.J.A. pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) ;
- référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du C.J.A.) ;
- recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence " Tarn-et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées).

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

4 juin 2019